## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELL'ÉERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

## Séance du 20 février 2019

Nombre de délégués : 47

Membres présents : 31

Date de convocation: 12/02/2019

Quorum: 24

Pouvoirs: 2

L'an deux mille dix-neuf, le 20 février, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle du Lauragais - Maison des Associations de Bouloc.

## Votants:

**CCHT**: Chantal AYGAT, Serge BAGUR, Marie-Laure BAVIERE, Roland CLEMENCON, Patrice LAGORCE, Gilles MARTIN, Pierre SANCHEZ, Yvan GONZALEZ, Jacques LAMARQUE

CCCB: Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRE, Sabine GEIL-GOMEZ, Gérard GUERCI, Herveline JACOB, Thierry SAVIGNY, Patrick CATALA, Claude MARIN

C3G: Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Jean-Claude MIQUEL, Patrick PLICQUE, Philippe SEILLES, Brigitte GALY

**CCF**: Francis BERGON, Ghislaine CABESSUT, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Geneviève LE CHARPENTIER, Patrick PAPILLAULT

**CCVA**: Isabelle GAYRAUD

Absents ayant donné pouvoir : Philippe PETIT à Daniel DUPUY, Colette SOLOMIAC à Guy NAVLET

Secrétaire de séance : Patrick PAPILLAULT - Désigné à l'unanimité

**Domaine** : Finances Délibération n°: 19/102

Objet: Débat d'Orientation Budgétaire 2019

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

**CONSIDERANT** que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif.

**CONSIDERANT** le document ci-annexé remis aux membres du PETR Tolosan afin d'engager le débat, **Entendu l'exposé du Président**,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :



• Prend acte que le Débat d'Orientation Budgétaire 2019 lui a bien été présenté sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme, le 20 février 2019.

Le Président

**Didier CUJIVES** 

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication Fait et délibéré en séance du 20 février 2019 Au registre sont les signatures

mill oil ji

Million was b